

# L'INFO6CE

## BULLETIN D'INFORMATION DE L'OCCE 06

### OFFICE CENTRAL DE LA COOPÉRATION À L'ÉCOLE

**EDITORIAL :** *Par Martine LELOIRE, Présidente*

#### NOUVEAUX LOCAUX EN SEPTEMBRE

**RETROUVEZ LA NOUVELLE  
ADRESSE DE L'OCCE, LE  
PLAN D'ACCÈS, UNE PHOTO  
DE L'IMMEUBLE ET TOUTS LES  
RENSEIGNEMENTS...**

**EN DERNÈRE PAGE.**

**Dans ce numéro :**

UNIVERSITE D'ETE	2
ASSEMBLEES GENERALES	2
MEMENTO POUR ORGANISER UNE FETE A L'ECOLE	3
NOUVEAUX LOCAUX	4
LIRE C'EST PARTIR	4
BILAN DU CARNAVAL 2004	4

Nous voici sur le point de quitter l'école du Monastère de Cimiez. C'est un peu nostalgiques que nous tournons une page de notre histoire et que nous enfermons dans les cartons de nombreux souvenirs et traces écrites et photographiques de tous ces compagnons militants qui se sont rassemblés dans ce « 8 avenue Bellanda ». Ce lieu, un peu mythique, masqué par les rosiers au fin fond du parc, a vu pendant 25 ans se succéder des équipes enthousiastes, toujours soucieuses de vous apporter un plus dans votre acte d'enseigner et une aide dans la gestion quotidienne de votre comptabilité. Sans perdre ces grands principes, à nouveaux lieux, nouvelles ambitions !

Les bureaux de la rue Jean Canavèse permettent un équipement conforme aux exigences actuelles de communication rapide et interactive : l'ADSL ! Nous espérons ainsi dès la rentrée 2004 vous apporter une aide informatique en ligne avec intégration automatique des nouvelles données saisies et mettre au point

un site interactif où vous pourrez retrouver facilement les informations nécessaires à une gestion claire, conforme aux textes qui régissent le fonctionnement des coopératives scolaires.

Nous souhaitons par ailleurs voir aboutir un projet de partenariat avec le Conseil Général pour un développement d'« Imagimot plus près » sur le Haut Pays et les autres zones du département encore défavorisées.

Des travaux de rénovation du centre d'accueil du Lausson sont à l'étude, en partie financés par le Conseil Général, le Conseil Régional et la CAF; ils devraient commencer à la fin de l'été.

Et les autres manifestations suivent leur cours...

Outre le déménagement, les projets ne manquent pas à l'OCCE et c'est tant mieux...

Mais puisque dans les colonnes suivantes nous vous faisons le compte rendu des A.G. je voudrais vous dire que nous nous sentons parfois seuls !

Bien sûr, nous avons souvent des remerciements pour telle ou telle action, ce qui nous encourage à poursuivre, mais parfois des réflexions ou critiques nous renvoient à nos difficultés à répondre à vos besoins et attentes.

C'est alors qu'on se rappelle que l'AG 2004 n'a rassemblé qu'une trentaine de représentants de coopérative sur les 625 du département et que 4 postes d'administrateurs ne sont pas pourvus depuis 2 ans. C'est un appel que nous espérons voir entendu.

Faire partie du conseil d'administration c'est un peu de temps donné en contre partie d'un enrichissement en terme d'échanges humains, d'une meilleure connaissance du système dans lequel nous vivons et travaillons et peut-être la possibilité de se donner les moyens de faire évoluer les choses. Non, ce n'est pas du temps perdu et nous pouvons en témoigner !

Et si vous tentiez l'expérience l'an prochain ? Alors, rendez-vous en février 2005 !

### En mai, fais ce qu'il te plait...

**MAI DES ÉCOLES**

Les 25 et 27 mai 2004 dans les jardins des arènes de Cimiez se dérouleront les journées d'animation dans le cadre de la « fête des mai ».

Organisées par l'OCCE en partenariat avec l'Inspection Académique et la Mairie de Nice, ces journées vont regrouper environ 200 classes de Nice et près de 4500 enfants sur ces 2 jours.

Danses, jeux traditionnels, dégustation de socca... tout est réuni pour réussir cette fête niçoise !

**MOTS & MASQUES**

Cette année, trois journées seront nécessaires pour que les 20 classes inscrites à l'action « Mots & Masques » puissent présenter leurs créations originales sur de vraies scènes de théâtre :

- \* mardi 11 mai 2004 théâtre de l'Europe à MENTON
- \* mardi 18 mai 2004 théâtre Francis Gag à NICE
- \* mardi 25 mai 2004 salle municipale de VALBONNE

**FORMATION DE MANDATAIRES**

Mercredi 26 mai 2004 de 9h à 13h dans les locaux de l'OCCE, une journée de formation pour les mandataires de coopératives sera organisée.

Au programme : comptabilité, aide à la gestion, argent à l'école, questions juridiques et pratiques...

Vous pouvez vous inscrire par téléphone, fax, e-mail, courrier... mais attention le nombre de places est limité !

Renseignements : 04.93.80.99.52

**INFO6CE:** bulletin d'information de l'Office Central de la Coopération à l'École - Association Départementale des Alpes-Maritimes - École du Monastère de Cimiez - 8, Avenue Bellanda - 06000 NICE.

**Directrice de publication:**  
Martine LELOIRE -  
**Rédacteur en chef et maquette:**  
Philippe SAINT-GERMAIN.

Tiré à 700 exemplaires et destiné aux coopératives scolaires affiliées à l'OCCE 06.

**Impression:** FAC COPIES - Nice

## FEDERATION NATIONALE OCCE : UNIVERSITE D'ETE

**D**u 5 au 8 juillet 2004 à Montpellier se déroulera la troisième Université d'été de l'OCCE sur le thème : « OSONS LA PAROLE ! pour vivre ensemble autrement, pour construire une société de coopération »...

Cette Université d'été est l'aboutissement de 3 ans de travaux et de recherches sur « la parole », sujet que nous avons, ici à Nice, abordé à travers notamment nos animations « Mots & Masques » puisque ce fût le thème sur lequel les classes ont travaillé l'an dernier.

Durant cette Université d'été, les participants assisteront à des conférences qui traiteront de la parole dans ses dimensions psychique, socioculturelle et institutionnelle. Ces conférences seront animées par des enseignants chercheurs d'universités.

D'autre part, une table ronde sur le thème « *je débats, j'apprends et je construis avec les autres* » et plusieurs types d'ateliers de pratiques et de mises en situations sont aussi au programme.

### Informations pratiques:

L'hébergement est prévu au CROUS et les repas du midi sont pris sur place.

Pour participer vous devrez acquitter des frais d'inscription : 80 € pour les adhérents à l'OCCE et 120 € pour les non adhérents (en pension complète) et 40 € pour les adhérents ne souhaitant pas être hébergés.

Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous. Une prise en charge de ces frais pourrait être envisageable.

## ASSOCIATION DEPARTEMENTALE : compte-rendu des assemblées générales

Une assemblée générale c'est bien... Deux assemblées générales, c'est mieux !

Compte tenu des nouveaux statuts de l'OCCE et de notre prochain déménagement, nous avons effectivement dû cette année procéder à l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire en plus de la traditionnelle AG annuelle...

Après un premier report de l'AG extraordinaire faute de quorum, ces deux assemblées ont pu se dérouler dans de très bonnes conditions le 16 février 2004.

Les résultats des élections sont les suivants:

### A.G. EXTRAORDINAIRE

Délibérations:

1. Pour se mettre en conformité avec la Fédération nationale de l'OCCE, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'OCCE 06 décide d'adopter un nouveau règlement intérieur et des nouveaux statuts.

2. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide le transfert de son siège social à l'adresse suivante: 23, rue Jean Canavèse—06100 NICE, à compter du 1er septembre 2004.

### RÉSULTATS DES VOTES

Délibération n° 1:

Pour: 99.47 %

Contre : 0

Blancs ou nuls: 0.53 %

Délibération n° 2 :

Pour: 100 %

Contre : 0

Blancs ou nuls: 0

\* \* \*

### AG ORDINAIRE

Vote n° 1:

- Compte-rendu d'activités,
- Rapport financier,
- Affectation du résultat.

Adoptés à l'unanimité.

Vote n° 2:

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Mesdames Magali MAURER, Brigitte PICONNIER et Malou RAVELLA ainsi que Monsieur Serge BATTU qui étaient sortants et qui se représentaient ont tous été réélus pour 3 ans au C.A. à l'unanimité.

Suite à cette AG, le nouveau Conseil d'Administration a élu, lors de sa séance du 25/03/04, le nouveau bureau de l'OCCE 06:

Présidente: Martine LELOIRE

Vice-président chargé de la trésorerie : Serge BATTU

Vice-président chargé du Lausson : Jean-Claude RANUCCI

Secrétaire général et mandataire départemental: Marcel CLOT

Trésorier adjoint : Jean-Pierre OTTO

Secrétaire générale adjointe: Malou RAVELLA

Membres : Magali MAURER, Denis OLIVIER, Michel VASSALO.

**L'Assemblée  
Générale  
Extraordinaire  
de l'OCCE 06  
prévue le 15  
janvier 2004 a  
dû, faute de  
quorum, être  
reportée le 16  
Février 2004.**

## INFOS PRATIQUES : memento pour l'organisation d'une fête à l'école

Les mois de mai et de juin sont les plus propices pour organiser une fête à l'école. Cependant l'organisation d'une telle manifestation est souvent synonyme de « casse-tête » administratif et juridique.

C'est la raison pour laquelle nous avons voulu rédiger ce petit memento qui vous aidera, nous l'espérons à y voir plus clair.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous solliciter...

### 1. Responsabilité

La première question à se poser est la suivante: qui est l'organisateur de la fête?

Une « école » n'a pas la capacité juridique à organiser une fête car ce n'est pas une personne morale. Par contre, une mairie, une association, une coopérative scolaire affiliée à l'OCCE peuvent organiser une fête d'école.

Si la responsabilité est confiée à la coopérative scolaire, vous pourrez vous retrouver en position de devoir vous occuper de toutes les démarches.

Dans tous les cas, l'équipe d'enseignants devra veiller au bon déroulement de la fête et l'organisateur sera tenu de respecter les directives qui suivent.

### 2. Convention municipale

Quelle que soit la fête que vous souhaitez organiser, vous devrez faire une demande écrite auprès de la mairie pour obtenir l'autorisation d'organiser cette fête. Dans la majeure partie des cas, vous devrez également demander l'autorisation d'utiliser des locaux municipaux: préau, salles de classe, salle polyvalente, cour d'école, etc.

En retour la mairie vous adressera une convention type. Il

s'agira de faire remplir cette convention par l'organisateur; ex: association de parents d'élèves (attention: veillez bien à ce qu'elle soit reconnue, que ce ne soit pas une association « fantôme » sans existence juridique)...

Pour votre « sécurité », sachez qu'une coopérative scolaire affiliée à l'OCCE est l'une des meilleures structures associatives pour organiser ce type de fête. En effet, son affiliation à l'OCCE lui confère la capacité juridique à être responsable et elle profite de l'agrément de l'OCCE pour pouvoir fonctionner dans l'école.

### 3. Assurances

Vérifiez que l'organisateur est bien assuré pour ce genre de manifestation... Dans le cas contraire, faites-lui souscrire un avenant.

Dans tous les cas demandez une attestation d'assurance qui vous sera réclamée par la mairie.

### 4. Vente de nourriture et de boissons

Attention, si vous vous lancez dans ce type de vente qui est très réglementé !

La préparation des aliments requiert des conditions d'hygiène très strictes. Tout manquement à ces règles qui entraînerait une intoxication alimentaire pourrait avoir de fâcheuses conséquences pour l'organisateur.

La vente des boissons suppose que vous souscriviez auprès de la Préfecture une licence même si vous vendez des boissons non alcoolisées.

### 5. Déclaration SACEM

Vous diffuserez de la musique: pensez à prévenir la SACEM. L'OCCE a signé un accord avec la SACEM qui permet aux coopératives affiliées d'en bénéficier... Renseignez-vous à l'OCCE.

### 6. Sécurité

Veillez à la sécurité des biens et des personnes. Faites surveiller (discrètement) les parkings, entrées et autres lieux par une équipe de bénévoles.

Pensez à avoir sur vous tous les numéros utiles: pompiers, police secours, SAMU, responsable mairie, médecins...

Vérifiez que la salle est bien adaptée à la manifestation: taille, sorties de secours suffisantes, extincteurs, équipements en bon état de marche...

### 7. Gestion de l'argent

Quelques conseils utiles:

- Prévoir un seul stand qui gère l'argent et vend les billets pour vous éviter les caisses multiples;

- A la fin de la fête, compter la recette à plusieurs et faites signer une pièce justificative par toutes les personnes présentes;

- Ne laisser pas l'argent liquide dans l'école, même dans un endroit « sécurisé ». L'expérience nous montre que de nombreuses recettes de fêtes sont dérobées dans les locaux scolaires. Emmenez le liquide et les chèques le plus discrètement possible... Évitez le contenant style « boîte à gâteaux » trop repérable, préférez lui une discrète enveloppe que vous pouvez mettre dans votre poche.

- Prévoyez une comptabilité particulière où seront inscrites toutes les opérations, les dépenses et les recettes et pas simplement les bénéfices...

### 8. Lotos, loteries et tombolas

Tous ces « jeux d'argent » ont une réglementation très particulière. Une documentation sur la question est disponible à l'OCCE sur toute demande.

\*\*\*\*\*

Bonne fête d'école !

### Autres petits conseils:

- \* Arrêter longtemps à l'avance la date de votre fête;
- \* Établir avec soin un budget prévisionnel qui estimera les principales dépenses et calculera la fréquentation minimum qui permettra d'amortir les frais;
- \* Attention à la concurrence déloyale... Ne vous lancez pas dans des ventes qui pourraient être mal vécues par les commerçants du quartier. Ou alors, associez-les!

*« Lire c'est partir... »  
Un succès total !*



Les 6 & 7 avril 2004 vous êtes venus nombreux acheter des livres édités par l'association « Lire C'est Partir » .

Depuis 4 ans, l'OCCE 06 organise ces journées de vente de livres jeunesse proposés au prix de 0.75 €.

Obtenant les droits auprès des auteurs, illustrateurs et éditeurs, l'association « Lire C'est Partir » fabrique des petits livres et les vend à ce prix très modeste pour en faire bénéficier un maximum d'enfants.

Cette année, la vente s'est déroulée simultanément en deux endroits : au siège de l'OCCE à Nice et dans la médiathèque municipale de Mouans-Sartoux.

**BILAN DU CARNAVAL DES ECOLES 2004**

Dans le cadre des festivités du Carnaval de Nice, en partenariat avec l'Office de Tourisme et des Congrès, l'Inspection Académique et le Conseil Général, l'OCCE 06 a organisé le Carnaval des écoles 2004.

Dès le mois de décembre, les classes inscrites ont bénéficié d'interventions de plasticiens et d'un crédit pour confectionner les costumes.

Au final, ce sont plus de 1500 enfants de Nice et d'écoles du Haut Pays qui ont accompagné l'arrivée de Sa Majesté Carnaval lors du défilé d'ouverture le vendredi 13 février 2004.